

ZNIEFF de type II n° 4817-0000

Montagne du Bougès

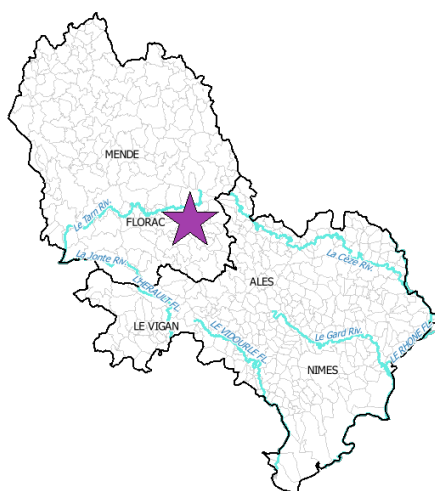
Identifiant national : 910007413

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :
Lozère et Gard

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et
Technique et Coordination
des données "Faune"



Coordination des données
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



Montagne du Bougès

Identifiant national : 910007413

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département du Gard

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
30080	CHAMBORIGAUD	531 ha	4 %

Département de la Lozère

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
48116	PONT-DE-MONTVERT-SUD-MONT-LOZERE	4426 ha	34 %
48194	VIALAS	1248 ha	10 %
48050	BEDOUES-COCURES	1161 ha	9 %
48036	CASSAGNAS	1205 ha	9 %
48136	SAINT-ANDRE-DE-LANCIZE	1064 ha	8 %
48152	VENTALON-EN-CEVENNES	981 ha	7 %
48178	SAINT-PRIVAT-DE-VALLONGUE	896 ha	7 %
48166	CANS-ET-CEVENNES	737 ha	6 %
48061	FLORAC-TROIS-RIVIERES	807 ha	6 %
48051	LE COLLET-DE-DEZE	50 ha	0 %

La Montagne du Bougès est située dans le département de la Lozère et déborde légèrement sur celui du Gard. Elle forme un vaste ensemble montagneux qui s'étire d'ouest en est en une crête longue de plus de 25 kilomètres culminant à 1422 mètres au Signal du Bougès. Elle est enserrée par les vallées du Tarn et du Luech au nord, et les vallées de la Mimente et du Gardon d'Alès au sud, dépendant ainsi des bassins versant méditerranéen et atlantique. Ce relief assure une transition topographique et géologique entre les Cévennes schisteuses au sud et le Mont Lozère granitique au nord. La zone est soumise à un climat tempéré dans ses parties basses et montagnard en altitude. Ce gradient climatique altitudinal se traduit par des chênaies à Chêne sessile (*Quercus petraea*) aux altitudes basses, formation en grande partie remplacées par la châtaigneraie et dont il ne reste que des fragments des vastes peuplements d'origine. Sur les parties hautes et plus fraîche du Bougès, ainsi qu'en situation d'ubac, les hêtraies font leur apparition et peuvent couvrir de larges étendues. Issus de plantations, les peuplements de conifères, Pin noir d'Autriche (*Pinus nigra* subsp. *nigra*) et Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) en particulier, sont également abondants. Au final, la forêt est omniprésente, couvrant la majorité de la superficie du territoire. Le reste de l'occupation du sol comprend des landes à Callune (*Calluna vulgaris*) et à Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus*), dont l'extension peut être importante sur les crêtes et certains versants, et des pelouses, le plus souvent cantonnées aux zones sommitales.

Les principales activités humaines sont liées à l'exploitation forestière, avec d'importantes forêts domaniales (forêt domaniale de Ramponenche et forêt domaniale du Bougès). De nombreuses pistes et chemins forestiers parcourent les versants et en assurent la desserte. L'activité agricole, centrée sur l'élevage, se concentre dans les parties basses autour des hameaux avec des prairies de fauche. L'habitat humain est diffus et limité aux bas de versants.

Toute la zone est située dans le territoire du Parc National des Cévennes, en particulier dans la zone centrale.

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

Les Cévennes

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Cévennes des vallées et du Mont Aigoual	535.0 ha	4 %



Montagne du Bougès

Identifiant national : 910007413

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Les Cévennes

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La haute vallée du Tarn	895.0 ha	7 %
Le mont Bougès	8971.0 ha	68 %
Les Cévennes des serres et de valats	2699.0 ha	21 %
Les vallées entre Cévennes et Méjean	10.0 ha	0 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
112	Tissu urbain discontinu	8.0 ha	0 %
113	Bâti diffus	54.0 ha	0 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	12.0 ha	0 %
231	Prairies	102.0 ha	1 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	112.0 ha	1 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	1.0 ha	0 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	4865.0 ha	37 %
312	Forêts de conifères	4906.0 ha	37 %
313	Forêts mélangées	1084.0 ha	8 %
321	Pelouses et pâturages naturels	596.0 ha	5 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	1085.0 ha	8 %
325	Landes	242.0 ha	2 %
333	Végétation clairsemée	43.0 ha	0 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type II	Hautes vallées des Gardons	3012-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type II	Vallée de la Mimente	4813-0000	1 ha	0 %



Montagne du Bougès

Identifiant national : 910007413

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Bois de Saint-Maurice-de-Ventalon	4817-4131	433 ha	3 %
ZICO	Parc national des Cévennes	LR25	10081 ha	77 %

Intersections avec des périmètres réglementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	VALLEES DU TARN, DU TARNON ET DE LA MIMENTE	FR9101363	170 ha	1 %
SIC	HAUTES VALLEES DE LA CEZE ET DU LUECH	FR9101364	747 ha	6 %
ZPS	Les Cévennes	FR9110033	10352 ha	79 %
PNC_ZC	Parc national des Cévennes - Zone Coeur apres extension - Decret 2009	pnc_zc	10390 ha	79 %
RBDD	Bougès	rbdd_0119	371 ha	3 %
SAGE	SAGE Gardons	sage_15	1605 ha	12 %
SAGE	SAGE Tarn amont	sage_19	8334 ha	64 %
SCOT	Pays des Cévennes	scot_13	9426 ha	72 %

Cernée par des vallées, la montagne du Bougès est une entité géographiquement bien individualisée. Le périmètre retenu l'englobe en totalité en se calant en bas de versant au contact des périmètres des ZNIEFF de type II mitoyennes. Sa délimitation repose sur des critères essentiellement géomorphologique, topographiques et humains en s'appuyant sur les éléments suivants :

- au nord-est, au niveau de la vallée du Tarn, une succession de lignes de crêtes et ponctuellement des thalwegs, des courbes de niveau et des limites de milieux ;
- au nord-est et à l'est, au niveau de la vallée du Luech, des thalwegs (dont l'Alignon, le Goudesche et le Luech), ainsi que la route D998 ;
- au sud-est, au niveau de la vallée du Gardon d'Alès, une succession de lignes de crêtes, de thalwegs, de routes et de pistes ;
- au sud-ouest, au niveau de la vallée de la Mimente, des lignes de crête ;

La zone ainsi délimitée couvre une surface voisine de 13100 hectares.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Bryophytes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.	-	stricte



Montagne du Bougès

Identifiant national : 910007413

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Lichens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Acarospora sulphurata</i> (Arnold) Arnold	-	stricte
<i>Chaenotheca brunneola</i> (Ach.) Mull. Arg.	-	stricte
<i>Chaenotheca laevigata</i> Nadv.	-	stricte
<i>Chaenotheca xyloxena</i> Nadv.	-	stricte
<i>Fuscopannaria sampaiana</i> Tav.	-	stricte
<i>Gyalecta geoica</i> (Wahlenb. ex Ach.) Ach.	-	stricte
<i>Leptogium hibernicum</i> Mitch.	-	stricte

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Arenaria montana</i> L.	Sabline des montagnes	stricte
<i>Botrychium matricariifolium</i> (A. Braun ex Döll) W.D.J.Koch	Botryche à feuilles de Matricaire	stricte
<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L.	Dorine à feuilles alternes	stricte
<i>Cistus populifolius</i> L.	Ciste à feuilles de peuplier	stricte
<i>Cistus pouzolzii</i> Delile	Ciste de Pouzolz	stricte
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rosolis à feuilles rondes	remarquable
<i>Dryopteris ardechensis</i> Fraser-Jenk.	Dryoptéris des Cévennes	stricte
<i>Festuca arvernensis</i> Auquier, Kerguelén & Markgr.-Dann.	Fétuque d'Auvergne	remarquable
<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f.	Gagée de Bohême	remarquable
<i>Halimium umbellatum</i> (L.) Spach subsp. <i>umbellatum</i>	Hélianthème en ombelle	stricte
<i>Heracleum sphondylium</i> L. subsp. <i>sibiricum</i> (L.) Simonk.	Berce de Lecoq	remarquable
<i>Huperzia selago</i> (L.) Bernh. ex Schrank & Mart.	Lycopode sélagine	massif central
<i>Hypericum linariifolium</i> Vahl	Millepertuis à feuilles linéaires	stricte
<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	Lycopode inondé	stricte
<i>Lycopodium clavatum</i> L.	Lycopode en massue	massif central
<i>Myosotis balbisiana</i> Jord.	Myosotis de Balbis	stricte
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	remarquable
<i>Streptopus amplexifolius</i> (L.) DC.	Stipe à feuilles embrassantes	stricte

- Espèces animales déterminantes et remarquables



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Mammifères terrestres

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	stricte
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	stricte

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aeshna juncea</i>	Aesche des joncs	stricte
<i>Cordulegaster bidentata</i>	Cordulegastre bidenté	stricte
<i>Lestes dryas</i>	Leste dryade	stricte
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Sympetrum flaveolum</i>	Sympétrum jaune d'or	stricte
<i>Sympetrum pedemontanum</i>	Sympetrum du Piémont	stricte

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable

Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Antaxius sorrezensis</i>	-	stricte
<i>Chorthippus binotatus algoaldensis</i>	-	stricte

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches	stricte
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable
<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	stricte

Ce territoire assure une transition entre le Mont Lozère, au caractère montagnard affirmé, et les vallées cévenoles où les influences méditerranéennes sont plus marquées. Cette situation biogéographique particulière, alliée à une opposition marquée des versants, des têtes de bassin versant aux cours d'eau peu dégradés et une faible anthropisation, confèrent à la zone un intérêt écologique notoire. Il se caractérise par la présence dans les différentes formations (bois, landes, pelouses, cours d'eau) de plusieurs espèces animales et végétales patrimoniales. Ce patrimoine biologique reste dispersé sur l'ensemble du site et n'a permis d'identifier qu'une seule ZNIEFF de type I.

La forêt forme un vaste ensemble continu d'ouest en est, et n'est interrompue qu'au niveau de certaines crêtes et de certains versants par des landes et des pelouses fort. Une de ses originalités est de disposer de zones relictuelles épargnées par les aménagements du siècle dernier et d'abriter des arbres plusieurs fois centenaires. Les peuplements concernés sont à un stade mûre et sont en équilibre avec les conditions de sol et de climat. Ils présentent un intérêt particulier sur le plan écologique et scientifique, car ils sont les témoins de forêts anciennes.

Les bois constituent de plus des lieux de quiétude et des sites de reproduction favorables pour des espèces animales.



Montagne du Bougès

Identifiant national : 910007413

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Ils accueillent ainsi la reproduction du Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), rapace nichant dans la frondaison des arbres. Les sous-bois abritent également une riche flore patrimoniale comprenant entre autres :

- *Buxbaumia viridis*, mousse rare qui pousse sur l'écorce des troncs de conifères morts en ambiance froide et humide ;
- le Dryoptère des Cévennes (*Dryopteris ardechensis*), fougère endémique du sud-est du Massif central ;
- le Botryche à feuilles de Matricaire (*Botrychium matricariifolium*), « fougère » très rare des sous-bois de feuillus ;
- la Sabline des montagnes (*Arenaria montana*) ;
- le Dorine à feuilles alternes (*Chrysosplenium alternifolium*) et le Stipe à feuilles embrassantes (*Streptopus amplexifolius*), espèces liées aux sources et zones humides des sous-bois ;
- de nombreuses espèces de lichens.

Plusieurs cours d'eau prennent naissance au niveau de sources sur les hauts des versants du Bougès. Ils forment des habitats propices à des animaux patrimoniaux spécifiques. Parmi eux sont à signaler deux mammifères, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*), ainsi que des libellules comme le Sympétrum jaune d'or (*Sympetrum flavoleum*) et le Gomphe à crochet (*Onychogomphus uncatus*). Dans les zones tourbeuses qui se mettent en place sur les zones généralement moins pentues, d'autres libellules sont encore notées avec l'Aeshne des joncs (*Aeshna juncea*), la Leste dryade (*Lestes dryas*)... Elles sont accompagnées de plantes typiques des tourbières : le Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*) et la Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*).

Les landes et les pelouses forment des taches de zones ouvertes parmi les bois et sont le lieu d'usages anciens comme le pastoralisme et l'apiculture. Elles constituent des territoires de chasse importants pour les rapaces nichant dans ou au voisinage de la ZNIEFF et sont des zones refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales rares à peu communes :

- des reptiles avec le Lézard ocellé (*Timon lepidus*), espèce à affinité méditerranéenne, le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) et le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) ;
- des orthoptères, parmi lesquels *Chorthippus binotatus algoaldensis*, espèce des prairies et pelouses des zones d'altitude ;
- plusieurs petits ligneux, le Ciste à feuilles de Peuplier (*Cistus populifolius*), espèce en aire disjointe et en limite nord de son aire de répartition, le Ciste de Pouzolz (*Cistus pouzolzii*), endémique du sud du Massif central, et l'Hélianthème en ombelle (*Halimium umbellatum* subsp. *umbellatum*), espèce en limite est de son aire de répartition ;
- des plantes herbacées avec en particulier le Lycopode sélagine (*Huperzia selago*) et le Lycopode en massue (*Lycopodium clavatum*), deux « fougères » des landes rocailleuses.

Ces milieux ouverts sont fortement dépendants des usages agricoles et en cas d'abandon, ils évoluent vers la hêtraie ou la chênaie.

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Compte tenu du caractère forestier du territoire, la gestion sylvicole constitue un facteur important de l'évolution des peuplements forestiers. Pour limiter les atteintes au patrimoine biologique qu'ils abritent, les coupes à blanc, l'aménagement de nouvelles pistes... sont à éviter dans les zones reconnues pour leur sensibilité biologique. Il en est de même pour les plantations de résineux qui induisent une modification profonde du couvert végétal (uniformisation et banalisation de la flore, fort ombrage...) et un appauvrissement accru de la flore et du patrimoine naturel plus généralement.

La zone est en partie concernée par deux sites Natura 2000 (un SIC et une ZPS) dont la mise en œuvre des documents d'objectifs (DOCOB) doit assurer le maintien du patrimoine d'intérêt communautaire et devrait bénéficier au reste du patrimoine biologique. Elle est de plus totalement incluse dans périmètre du Parc National des Cévennes, et pour l'essentiel en « zone centrale ». Un tel statut lui assure une certaine garantie de protection du patrimoine naturel face à divers aménagements et usages.

5. Sources documentaires et bibliographie

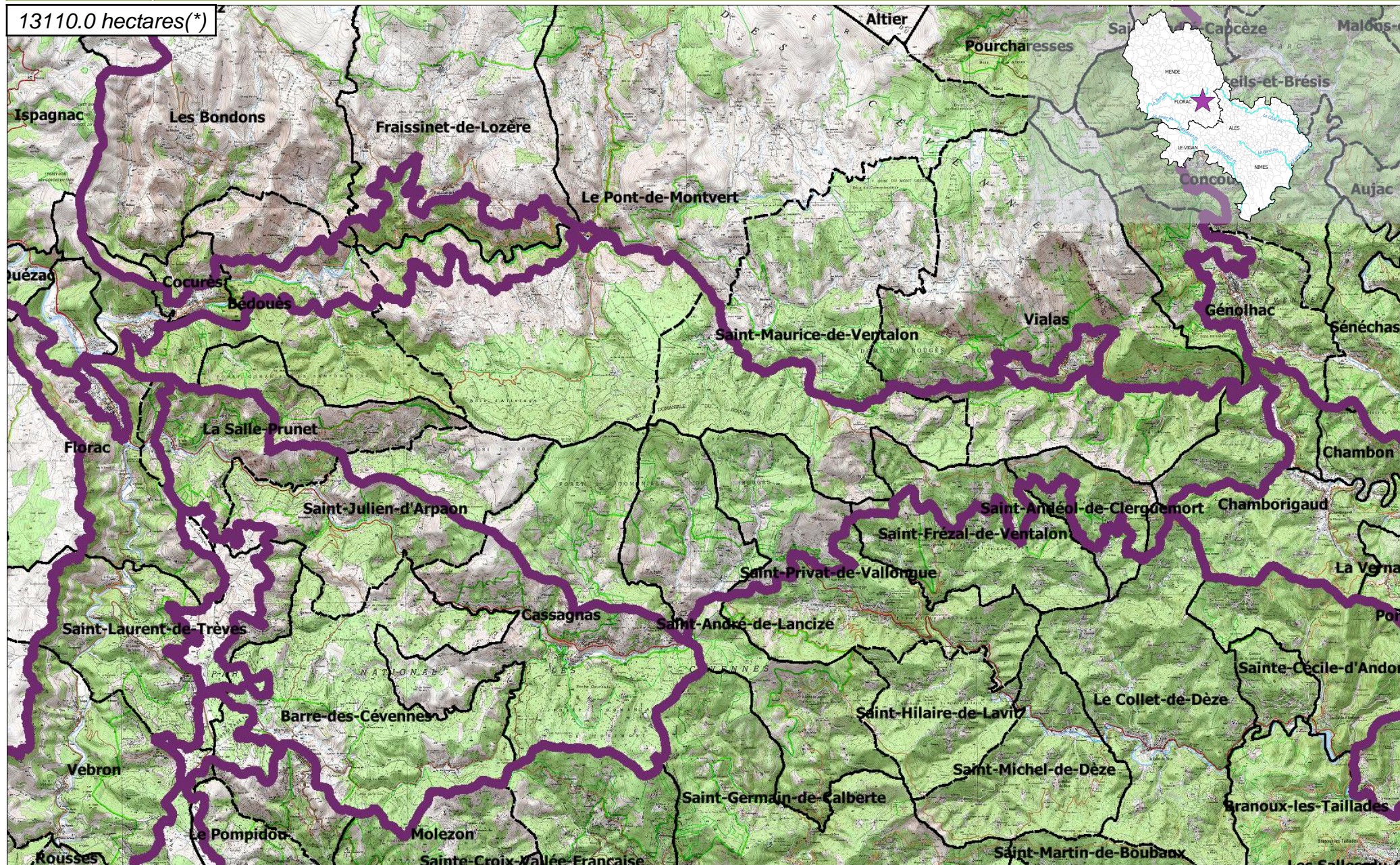
ZNIEFF de type II
n° 4817-0000

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Département(s) :
Lozère et Gard

Montagne du Bougès

13110.0 hectares(*)

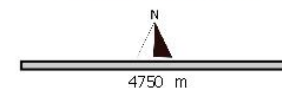


Inventaire ZNIEFF
Deuxième Génération
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :
2739OT, 2740ET, 2839OT
Fond : IGN SCAN25

- Légende
- ZNIEFF type II
 - ZNIEFF type I
 - Limites communales
 - Réseau hydrographique principal

Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.
* La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.





ZNIEFF
de type II
n° 4817-0000

Montagne du Bougès

6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	